

# GUIDE POUR LES ÉLÉMENTS DE TEXTE

## CONSENTEMENT SUR LA DÉCLARATION DE PROTECTION DES DONNÉES POUR TALONS D'INSCRIPTION

Le présent document a pour but d'aider les responsables à adapter leurs formulaires internes à la nouvelle déclaration de protection des données.

En particulier, lorsque la gestion de participant-e-s est en partie effectuée avec des formulaires informatiques ou papier internes aux groupes puis reportée dans la MiData, il est important que les formulaires de MiData et des groupes concordent en suivant les recommandations de ce guide. En effet, la MiData a été développée afin de tenir compte des exigences de la déclaration de protection des données et les formulaires d'inscription ont été adaptés (*voir le document à ce sujet ici*).

### INSCRIPTION DANS LE GROUPE

Lorsqu'une personne rejoint un groupe scout, elle rejoint par la même occasion une association cantonale et le mouvement scout de Suisse. Il est obligatoire d'informer le-la nouvelle membre de la déclaration de protection des données et d'obtenir son consentement.

Le texte suivant, inséré dans le formulaire d'inscription au groupe, est une proposition :

**Je confirme avoir pris connaissance de la déclaration de protection des données et consens au traitement de mes données selon cette dernière <https://dse-fr.scouts.ch>.**

Pour les personnes qui ont rejoint un groupe avant l'introduction de la nouvelle déclaration de protection des données, il est important qu'elles soient informées et qu'elles donnent leur consentement elles aussi. Pour ce faire, le texte précédent peut aussi être inséré dans les formulaires d'inscriptions aux activités et aux camps.

### QR CODE

Un **QR Code** est à disposition pour être utilisé sur les formulaires d'inscription et pour renvoyer directement sur la déclaration des données.



## INSCRIPTION À UN CAMP OU UNE ACTIVITÉ

Les activités et camps J+S bénéficient de subventions, de l'accès à un service de prêt de matériel et de carte et à la couverture par l'assurance REGA pour la durée de l'activité ou camp. Afin d'obtenir ces avantages, la transmission des données personnelles des responsables et des participant-e-s à l'OFSPPO resp. la REGA est nécessaire.

Pour pouvoir transmettre ces données, le consentement des propriétaires des données doit être obtenu. Le texte suivant, inséré dans chaque formulaire d'inscription à un camp ou une activité J+S, permet d'obtenir le consentement :

**Par mon inscription, j'accepte que mes données personnelles soient transmises à l'Office fédéral du sport (OFSPPO) et à la REGA.** Le traitement des données par l'OFSPPO sur la banque de données nationale (BDNS) pour le sport est nécessaire pour l'obtention du matériel et des subventions Jeunesse et Sport de la confédération. L'envoi des données à la REGA permet à chaque personne de bénéficier de la couverture REGA pour la durée du camp.

En cas de question au sujet de la protection des données, n'hésitez pas à vous adresser à \_\_\_\_\_ (Responsable de la protection des données du groupe) ou à \_\_\_\_\_ (Responsable de groupe ou président-e).

